

Image not found or type unknown



Transcription d'un divorce au Portugal

Par **SAMBA34**, le **06/09/2023** à **17:03**

Bonjour,rnrnJ'aimerais savoir comment faire reconnaitre mon divorce au Portugal.rnrnJe suis de nationalité Portugaise et mon ex mari de nationalite FrancaisernOn s'est mariés en France le 20/11/1982 et nous avons divorcé le 24/11/2000 toujours en France.rnrnA ce jour je souhaitais me marier et on me dit que je ne suis pas divorcée a l'etat civil.rnrnMon mari est remarié depuis 2020.rnrnQue dois-je faire pour etre en regle?rnrnMerci pour votre réponse.rnrnCordialement.rnrnxxxxxxxxxxxxxx

Par **amajuris**, le **08/09/2023** à **18:56**

bonjour,rnrnvous devez demander à votre avocat de transcrire votre divorce sur l'état civil portugais, ce n'est pas automatique.rnrnsalutations